

Psychomotricité

Avantage MC - Demande d'intervention



Envoyer ce document:
facile avec l'app **Ma MC!**

La MC vous rembourse 10€ par séance de psychomotricité prescrite, jusqu'à 75 séances par année civile, sans limite d'âge. Les séances doivent être dispensées par un psychomotricien diplômé et reconnu par l'Union professionnelle belge des psychomotriciens francophones.

À compléter par le bénéficiaire

Compléter ou coller une vignette

Nom et prénom :

Date de naissance : / /

Numéro de registre national :

Rue et n° :

CP et localité :

Tél. ou GSM :

E-mail :

Date : / /

Signature :

A compléter par le prestataire

Je soussigné(e) psychomotricien diplômé reconnu par l'Union professionnelle belge des psychomotriciens francophones, certifie avoir assuré le suivi psychomoteur du patient mentionné ci-dessus.

Je confirme avoir reçu une prescription médicale ou une demande (cfr document annexé) datée du / / pour séances, établie par

- médecin conseiller psychopédagogique de centre PMS (porteur d'un diplôme de master en psychologie)
 psychologue de Centre de santé mentale Psychologue de Centre de planning familial

Je confirme poursuivre les séances de la prescription médicale ou de la demande datée du / / et annexée à la première attestation de séances

Date de prestation	Montant	Date de prestation	Montant	Date de prestation	Montant
.....
.....
.....
.....

Nombre de séances effectuées : Montant total perçu : € Nombre de séances prescrites restantes :

Date : / /

Signature :

Cachet du prestataire :

Nous traiterons vos données personnelles conformément à la législation belge et européenne en matière de protection de la vie privée, en particulier le règlement RGDP (2016/679) concernant la protection des données personnelles et la libre circulation de ces données. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données personnelles, consultez notre déclaration de confidentialité sur notre site mc.be/disclaimer.
Éditeur responsable : Alexandre Verhamme, chaussée de Haecht 579/40, 1031 Bruxelles. Février 2022.

EN SAVOIR PLUS ?

Appelez le 0800 10 9 8 7 ou adressez-vous à votre conseiller via mc.be/contact

